Docusign Envelope ID: 185F6497-B6BC-447C-8AD4-55E55B793C8E

MAISON MINELLI
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 100.000 euros
Siège social : 1, impasse Saint Eustache – 75001 Paris
983 323 957 RCS Paris
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2025

…/…

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration, approuve la proposition du conseil d'administration, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 28 février 2025 font apparaître une perte de 3.701.711 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Perte de l'exercice .....(3.701.711) €

- Affecté en totalité : .....(3.701.711) €
  au compte « *Report à nouveau* »
  dont le solde est ramené à (3.701.711) €

Total..... (3.701.711) €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à (3.601.711) € et deviennent inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, et compte tenu de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde le 1er septembre 2025, l'assemblée générale prend acte que la Société n'a pas l'obligation, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, de convoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale vous rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Absentions : 0
Voix contre : 0
Voix pour : 750

Docusign Envelope ID: 185F6497-B6BC-447C-8AD4-55E55B793C8E

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

…/…

QUATRIEME RESOLUTION
(Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Absentions : 0
Voix contre : 0
Voix pour : 750

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

…/…

Certifié conforme par le président directeur général

Signé par :
Francky NACCACHE
9ABD926AADE84F9...

Monsieur Francky NACCACHE

Docusign Envelope ID: 185F6497-B6BC-447C-8AD4-55E55B793C8E

PKF Arsilon

CERTIFIES CONFORMES

Signé par :
Francky MACCACHE
9ABD926AADE84F9...

Comptes annuels 2024-2025

Exercice du 09/01/2024 au 28/02/2025

MAISON MINELLI

1 IMPASSE SAINT-EUSTACHE
75001 PARIS

SIREN : 983.323.957

Forme juridique : SAI

N° TVA : FR26983323957

CERTIFIE CONFORME

Signé par :
Francky MACCHE
9ABD926AADE84F9...

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 28/02/2025
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	135 087	57 818	77 269
Fonds commercial	1 414 323	95 827	1 318 496
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillage industriels	6 240	603	5 637
Autres immobilisations corporelles	97 720	70 589	27 130
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	839 131		839 131
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**2 492 501**	**224 837**	**2 267 664**
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits finis	39 150		39 150
Marchandises	4 668 343		4 668 343
Avances et acomptes versés sur commandes	422 798		422 798
CRÉANCES			
Créances clients et comptes rattachés	354 458	247 514	106 944
Autres créances	545 799		545 799
Charges constatées d'avance	270 514		270 514
Capital souscrit - appelé, non versé			
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Disponibilités	71 260		71 260
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**6 372 322**	**247 514**	**6 124 809**
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des obligations (VI)			
Primes de remboursement des emprunts (VII)			
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)	34 059		34 059
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	**8 898 882**	**472 351**	**8 426 532**

Bilan passif

Postes	28/02/2025
Capital	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Écarts de réévaluation	
Écarts d'équivalence	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	-3 701 711
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**-3 601 711**
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
Provisions pour risques	99 345
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)	**99 345**
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Instruments financiers à terme	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 297 556
Dettes fiscales et sociales	2 537 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 103
Autres dettes	2 087 148
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)	**11 928 898**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**8 426 532**

CERTIFIE CONFORME

Signé par :

Francky MACCACHE

9ABD926AADE84F9...

Compte de résultat

Postes	2024 2025
Vente de marchandises	22 071 849
Production vendue de biens	-824 283
Production vendue de services	49 203
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**21 296 770**
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	52 000
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
Autres produits	5 885 949
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**27 234 719**
Achats de marchandises	15 799 968
Variation des stocks de marchandises	-3 530 459
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	9 473 299
Impôts, taxes, et versements assimilés	138 086
Salaires et traitements	6 318 281
Charges sociales	1 875 936
Dotations aux amortissements et aux provisions	127 772
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	97 113
Sur actif circulant : dotations aux provisions	247 514
Pour risques et charges : dotations aux provisions	65 285
Autres charges	289 489
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**30 902 282**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-3 667 563**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
De participations	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	34 059
Intérêts et charges assimilées	88
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**34 147**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-34 147**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**-3 701 711**
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	

Postes	2024 2025
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**27 234 719**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**30 936 430**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-3 701 711**

Docusign Envelope ID: 185F6497-B6BC-447C-8AD4-55E55B793C8E

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **28/02/2025** a une durée de **14** mois, la société ayant été créée le 09 janvier 2024.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **8 426 531,89 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-3 701 710,70 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'entité SA MAISON MINELLI a été constituée le 09 janvier 2024 dans le cadre de la reprise de l'activité de la société SAS MINELLI, réalisée à la barre du tribunal de commerce de Marseille à la suite d'une procédure de redressement judiciaire concernant cette dernière.

La reprise a porté sur :

- Éléments incorporels pour un montant de 990 K€,
- Éléments corporels pour un montant de 10 K€,
- Stocks pour un montant de 1 000 K€.

La société a également repris, dans son passif :

- Les congés payés des salariés repris pour une valeur de 665 K€,
- Les cartes cadeaux des clients pour un montant de 31 K€.

La valeur des actifs corporels et incorporels repris a été répartie entre les différents éléments qui le composent au prorata des valeurs réelles connues à la date d'acquisition.
Les passifs repris, quant à eux, ont été affectés au prorata dans les éléments d'actifs repris.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la continuité de l'activité et de la préservation des emplois liés aux actifs repris.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Avec impact :
Ouverture des procédures collectives :

Postérieurement à la clôture, la société a sollicité l'ouverture d'une procédure de conciliation, destinée à rechercher un accord avec les principaux créanciers en réponse à des tensions de trésorerie.

A l'issue de la procédure de conciliation, la société Maison Minelli a été placée en procédure de sauvegarde par jugement du Tribunal de Paris en date du 1er septembre 2025.

Plan de restructuration :

Dans le cadre de la sauvegarde, la société a engagé une restructuration approfondie du parc de magasins et du siège administratif, incluant :

- des fermetures supplémentaires,
- la cession de points de vente non stratégiques,
- le réajustement du personnel administratif,
- le changement de cellule commerciale.

Ces mesures visent à recentrer l'activité sur les emplacements les plus performants et à optimiser la structure de coûts.

Après la date de clôture, la société a cédé le magasin situé boulevard Haussmann pour un montant de 3,8 M€. Cette cession s'inscrit dans la stratégie de recentrage du parc et contribue au renforcement de la structure financière de l'entreprise.
La sortie du site a généré l'arrêt des coûts fixes associés (loyers, charges d'exploitation et personnel rattaché) et entraînera la constatation d'un résultat de cession au cours de l'exercice suivant.

De plus, la société a initié un projet d'omnicanalité, intégrant notamment :

- la montée en puissance du site web marchand,
- la synchronisation progressive des stocks magasins / e-commerce,

Ce projet constitue un axe stratégique majeur du redéploiement commercial.

Sans impact :

Un changement d'actionnariat est intervenu post-clôture, modifiant la structure de détention du capital social.
Cet événement n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés mais constitue une évolution significative de la gouvernance et de la stratégie future de la société.

Autres informations significatives

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde susvisée, la poursuite des fermetures des points de vente non rentables va se poursuivre afin d'assurer la viabilité de la poursuite de l'activité de la Société. A ces points de vente seront substitués de nouvelles cellules de plus petites dimensions notamment, permettant de répondre aux besoins du nouveau « business model » de la Société.

La mise en place par la Société du stock unifié permet de corriger les problématiques liées aux stocks et d'envisager l'amélioration des résultats tous canaux de la Société.

La conclusion des divers contrats de distribution et l'ouverture de plusieurs marketplaces permettront de diversifier les sources de revenus et d'améliorer le chiffre d'affaires de la Société. Une ouverture sur le marché européen par le biais de partenariats a été initiée par le département commercial avec un effort particulier sur les marchés de l'Europe du nord.

La Société prévoit également la diversification de la nature des produits qu'elle vend notamment avec la mise en place d'une collection textile et de bagagerie.

La Société est par ailleurs sur le point du conclure un contrat de distribution avec la société DIM afin d'agrémenter sa gamme de produits en magasin et sur son site web.

Ainsi, du fait de ces actions, et malgré une conjoncture économique difficile, il est permis d'envisager l'amélioration de la rentabilité de la Société, la validation d'un plan de sauvegarde et la poursuite de l'activité en conformité avec le principe de continuité de l'exploitation.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Continuité de l'exploitation.

Le principe de continuité d'exploitation a été appliqué en raison de la restructuration engagée par la société dans le cadre de la procédure de sauvegarde (comme développé dans le paragraphe "Evènements post clôture"), caractérisé par la fermeture et la vente de certains points de vente, l'ajustement du personnel en magasin et au siège, la mise en place d'une nouvelle gouvernance et le développement de l'offre commerciale multicanal.
En cas de non réalisation de ces actions à hauteur des objectifs fixés, l'application du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement de ces comptes annuels s'avèrerait inapproprié.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles :
Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).
Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	
Bureaux	
Agencements	5 ans
Mobilier	1 à 5 ans
Travaux	
Matériel et outillage	
Matériel	3 à 5 ans
Outillage	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	2 à 5 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres immobilisations financières :
Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, y compris les commissions sur les achats de marchandises.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription non-proratisée :

Les subventions d'exploitations reçues sont enregistrées en produits dès qu'elles sont octroyées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour remise en état de site. pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées

Sur les provisions pour risque de change :

- sur les créances en devises.
- sur les dérivés de change en position ouverte isolée.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 591 112	41 702	1 549 410
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...		6 240		6 240
Autres immobilisations corporelles		97 966	246	97 720
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		844 460	5 328	839 131

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres		57 818		57 818
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...		603		603
Autres		69 350	47	69 303
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

Au cours de l'exercice, la société a constaté une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles liée à la sortie de certains droits au bail post-clôture pour une valeur de 97 K€, sans contrepartie, répartie de la manière suivante :

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice
Dépréciation des immobilisations incorporelles	95 827
Dépréciation des immobilisations corporelles	1 286

Précisions sur les stocks et en-cours

Les stocks repris dans le cadre de la reprise de l'activité de SAS MINELLI ont été comptabilisés à la valeur d'acquisition indiquée dans le jugement du Tribunal de commerce de Marseille en date du 8 janvier 2024, augmentée de la quote-part des passifs repris, répartie au prorata des éléments de l'actif.
Ainsi, la valeur des stocks inscrite à l'actif s'élève à 1 177 K€ au jour de la reprise, contre une valeur réelle estimée à 6 858 K€ à la date de l'acquisition.

Les achats de marchandises de la période comprennent des commissions sur achats marchands pour un montant de 648 K€.

Une perte de stock de 27 437€, liée à la démarque inconnue, a été constatée sur l'exercice.

Dépréciations de l'actif circulant

Des provisions pour dépréciation des créances clients ont été constituées pour un montant de 248 K€.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	839 131	159 120		680 010
Clients douteux	282 987	282 987		
Autres créances clients	71 471	71 471		
Personnel et comptes rattachés	17 433	17 433		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	506 574	506 574		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	444 591	444 591		
Charges constatées d'avance	270 514	270 514		
TOTAL	**2 432 700**	**1 752 689**		**680 010**
Prêts accordés en cours d'exercice	424			
Rembours. obtenus en cours d'exercice	424			
Prêts et avances consentis aux associés				

Etats des créances à la clôture de l'exercice par échéances

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	270 514	
TOTAL	**270 514**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000	100,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000	100,00

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital		100 000			100 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice			3 701 711		-3 701 711
TOTAL		**100 000**	**3 701 711**		**-3 601 711**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice
Provision R&C pour litiges		65 285		65 285
Provision pertes de changes		34 059		34 059

Ce tableau correspond aux provisions pour risques et charges

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de...				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 297 556	4 094 962	3 202 593	
Personnel et comptes rattachés	622 260	622 260		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	886 532	448 831	437 701	
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	866 177	436 507	429 669	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	162 121	162 121		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...	7 103	7 103		
Groupe et associés	2 037 000			2 037 000
Autres dettes	50 148	50 148		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**11 928 897**	**5 821 932**	**4 069 963**	**2 037 000**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contracté...				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Ventes de marchandises	21 199 961	47 606	21 247 567
Produits accessoires autres	49 203		49 203
TOTAL	**21 249 164**	**47 606**	**21 296 770**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	562 982	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	503 703	
Personnel - Autres charges à payer	91 737	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	198 534	
État - Charges à payer	155 573	
TOTAL	**1 512 529**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Néant		
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 115 230 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des comptes : 44 000 euros,

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 71 230 euros.

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
Néant		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
Néant		
TOTAL		

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
Dépôts de garantie	134 256					134 256	
TOTAL	**134 256**					**134 256**	
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagements retraite	476 140					476 140	

Engagements en matière de dépôts de garantie :

Les dépôts de garantie (DG) non encore reconstitués au 28/02/2025 constituent un engagement hors bilan de la société, directement issu du jugement rendu le 09/01/2024 dans le cadre de la reprise partielle d'activité et des baux commerciaux transférés.
Le solde restant à reconstituer, soit 134 255,78 € HT, n'est pas comptabilisé dans les comptes de l'exercice clos, mais demeure un engagement ferme de la société.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite :

La convention collective applicable à la société prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière, ainsi qu'un dispositif de reconnaissance lié à l'attribution de la médaille du travail.
Aucun accord spécifique n'a été conclu en complément de ces dispositions conventionnelles.
Les indemnités de départ à la retraite et les droits économiques associés aux médailles du travail constituent des engagements hors bilan, résultant d'obligations liées à l'activité poursuivie par la société.
Ces engagements ne sont pas constatés sous forme de provisions dans les comptes à la clôture.
Le montant des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite a été estimé selon une approche simplifiée, fondée sur la situation individuelle des salariés à la date d'arrêté des comptes, et il s'élève à 476 140€.

Méthodologie et hypothèses retenues :
Le calcul des engagements repose sur l'application stricte des règles prévues par la convention collective, sur la base de la rémunération mensuelle brute en vigueur à la date d'arrêté, selon les modalités suivantes :
• pour les quatre premières années d'ancienneté, l'indemnité est calculée à hauteur de 1/10 de mois de salaire brut mensuel par année ;
• au-delà de quatre années d'ancienneté, l'indemnité est calculée à hauteur de 1/4 de mois de salaire brut mensuel par année ;
• le montant total de l'indemnité est plafonné à six mois de salaire brut mensuel.
L'indemnité brute théorique est déterminée sans projection des salaires futurs et sans actualisation financière.
Conformément à l'approche retenue :
• aucune projection salariale n'est réalisée,
• aucune actualisation n'est appliquée,
• les charges sociales patronales ne font pas l'objet d'un calcul spécifique,
• aucune hypothèse de rotation du personnel n'est intégrée,
• aucune table de mortalité n'est utilisée.

Afin de tenir compte du caractère non exigible à court et moyen terme de ces engagements et dans un souci de prudence, une décote forfaitaire de 50 % est appliquée au montant brut ainsi déterminé.

Cette méthode permet de fournir une estimation prudente, cohérente avec les règles conventionnelles, et adaptée aux besoins de l'analyse financière présentée.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	7	38	45
Non-cadres	4	20	24
Employés	17	117	134

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

I MAISON MINELLI

Société anonyme au capital social de 100 000 euros
1 impasse Saint-Eustache
75001 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

I RELATIF A L'EXERCICE DE 14 MOIS CLOS LE 28 FEVRIER 2025

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RELATIF A L'EXERCICE DE 14 MOIS CLOS LE 28 FEVRIER 2025

Aux actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Maison Minelli** relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 28 février 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période courant entre la date de notre nomination, le 6 décembre 2024, et la date d'émission de notre rapport.

3. INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les notes (i) « Ouverture des procédures collectives » et « plan de restructuration » de la partie « événements significatifs », (ii) « évolution prévisible et perspectives d'avenir » des « autres informations significatives » et (iii) « mention du règlement comptable » des « principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

En complément des informations figurant dans le rapport de gestion concernant la rémunération des mandataires sociaux, nous relevons qu'une convention de prestation de services a été conclue entre Maison Minelli et une société appartenant et dirigée par M. Francky Naccache, que le conseil d'administration n'a pas considérée comme relevant des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Nous ne sommes, par ailleurs, pas en mesure d'attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote.

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 décembre 2025

Le commissaire aux comptes

BM&A

Thierry Bellot

Thierry Bellot

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

PKF Arsilon

Comptes annuels 2024-2025

Exercice du 09/01/2024 au 28/02/2025

MAISON MINELLI

1 IMPASSE SAINT-EUSTACHE
75001 PARIS

SIREN : 983.323.957

Forme juridique : SAI

N° TVA : FR26983323957

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 28/02/2025
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	135 087	57 818	77 269
Fonds commercial	1 414 323	95 827	1 318 496
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillage industriels	6 240	603	5 637
Autres immobilisations corporelles	97 720	70 589	27 130
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	839 131		839 131
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**2 492 501**	**224 837**	**2 267 664**
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits finis	39 150		39 150
Marchandises	4 668 343		4 668 343
Avances et acomptes versés sur commandes	422 798		422 798
CRÉANCES			
Créances clients et comptes rattachés	354 458	247 514	106 944
Autres créances	545 799		545 799
Charges constatées d'avance	270 514		270 514
Capital souscrit - appelé, non versé			
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Disponibilités	71 260		71 260
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**6 372 322**	**247 514**	**6 124 809**
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des obligations (VI)			
Primes de remboursement des emprunts (VII)			
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)	34 059		34 059
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	**8 898 882**	**472 351**	**8 426 532**

Bilan passif

Postes	28/02/2025
Capital	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Écarts de réévaluation	
Écarts d'équivalence	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	-3 701 711
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**-3 601 711**
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
Provisions pour risques	99 345
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)	**99 345**
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Instruments financiers à terme	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 297 556
Dettes fiscales et sociales	2 537 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 103
Autres dettes	2 087 148
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)	**11 928 898**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**8 426 532**

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2024 2025
Vente de marchandises	22 071 849
Production vendue de biens	-824 283
Production vendue de services	49 203
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**21 296 770**
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	52 000
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
Autres produits	5 885 949
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**27 234 719**
Achats de marchandises	15 799 968
Variation des stocks de marchandises	-3 530 459
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	9 473 299
Impôts, taxes, et versements assimilés	138 086
Salaires et traitements	6 318 281
Charges sociales	1 875 936
Dotations aux amortissements et aux provisions	127 772
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	97 113
Sur actif circulant : dotations aux provisions	247 514
Pour risques et charges : dotations aux provisions	65 285
Autres charges	289 489
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**30 902 282**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-3 667 563**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
De participations	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	34 059
Intérêts et charges assimilées	88
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**34 147**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-34 147**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**-3 701 711**
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	

Postes	2024 2025
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**27 234 719**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**30 936 430**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-3 701 711**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **28/02/2025** a une durée de **14** mois, la société ayant été créée le 09 janvier 2024.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **8 426 531,89 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-3 701 710,70 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'entité SA MAISON MINELLI a été constituée le 09 janvier 2024 dans le cadre de la reprise de l'activité de la société SAS MINELLI, réalisée à la barre du tribunal de commerce de Marseille à la suite d'une procédure de redressement judiciaire concernant cette dernière.

La reprise a porté sur :

- Éléments incorporels pour un montant de 990 K€,
- Éléments corporels pour un montant de 10 K€,
- Stocks pour un montant de 1 000 K€.

La société a également repris, dans son passif :

- Les congés payés des salariés repris pour une valeur de 665 K€,
- Les cartes cadeaux des clients pour un montant de 31 K€.

La valeur des actifs corporels et incorporels repris a été répartie entre les différents éléments qui le composent au prorata des valeurs réelles connues à la date d'acquisition.
Les passifs repris, quant à eux, ont été affectés au prorata dans les éléments d'actifs repris.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la continuité de l'activité et de la préservation des emplois liés aux actifs repris.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Avec impact :
Ouverture des procédures collectives :

Postérieurement à la clôture, la société a sollicité l'ouverture d'une procédure de conciliation, destinée à rechercher un accord avec les principaux créanciers en réponse à des tensions de trésorerie.

A l'issue de la procédure de conciliation, la société Maison Minelli a été placée en procédure de sauvegarde par jugement du Tribunal de Paris en date du 1er septembre 2025.

Plan de restructuration :

Dans le cadre de la sauvegarde, la société a engagé une restructuration approfondie du parc de magasins et du siège administratif, incluant :

- des fermetures supplémentaires,
- la cession de points de vente non stratégiques,
- le réajustement du personnel administratif,
- le changement de cellule commerciale.

Ces mesures visent à recentrer l'activité sur les emplacements les plus performants et à optimiser la structure de coûts.

Après la date de clôture, la société a cédé le magasin situé boulevard Haussmann pour un montant de 3,8 M€. Cette cession s'inscrit dans la stratégie de recentrage du parc et contribue au renforcement de la structure financière de l'entreprise.
La sortie du site a généré l'arrêt des coûts fixes associés (loyers, charges d'exploitation et personnel rattaché) et entraînera la constatation d'un résultat de cession au cours de l'exercice suivant.

De plus, la société a initié un projet d'omnicanalité, intégrant notamment :

- la montée en puissance du site web marchand,
- la synchronisation progressive des stocks magasins / e-commerce,

Ce projet constitue un axe stratégique majeur du redéploiement commercial.

Sans impact :

Un changement d'actionnariat est intervenu post-clôture, modifiant la structure de détention du capital social.
Cet événement n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés mais constitue une évolution significative de la gouvernance et de la stratégie future de la société.

Autres informations significatives

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde susvisée, la poursuite des fermetures des points de vente non rentables va se poursuivre afin d'assurer la viabilité de la poursuite de l'activité de la Société. A ces points de vente seront substitués de nouvelles cellules de plus petites dimensions notamment, permettant de répondre aux besoins du nouveau « business model » de la Société.

La mise en place par la Société du stock unifié permet de corriger les problématiques liées aux stocks et d'envisager l'amélioration des résultats tous canaux de la Société.

La conclusion des divers contrats de distribution et l'ouverture de plusieurs marketplaces permettront de diversifier les sources de revenus et d'améliorer le chiffre d'affaires de la Société. Une ouverture sur le marché européen par le biais de partenariats a été initiée par le département commercial avec un effort particulier sur les marchés de l'Europe du nord.

La Société prévoit également la diversification de la nature des produits qu'elle vend notamment avec la mise en place d'une collection textile et de bagagerie.

La Société est par ailleurs sur le point du conclure un contrat de distribution avec la société DIM afin d'agrémenter sa gamme de produits en magasin et sur son site web.

Ainsi, du fait de ces actions, et malgré une conjoncture économique difficile, il est permis d'envisager l'amélioration de la rentabilité de la Société, la validation d'un plan de sauvegarde et la poursuite de l'activité en conformité avec le principe de continuité de l'exploitation.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Continuité de l'exploitation.

Le principe de continuité d'exploitation a été appliqué en raison de la restructuration engagée par la société dans le cadre de la procédure de sauvegarde (comme développé dans le paragraphe "Evènements post clôture"), caractérisé par la fermeture et la vente de certains points de vente, l'ajustement du personnel en magasin et au siège, la mise en place d'une nouvelle gouvernance et le développement de l'offre commerciale multicanal.
En cas de non réalisation de ces actions à hauteur des objectifs fixés, l'application du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement de ces comptes annuels s'avèrerait inapproprié.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles :
Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).
Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	
Bureaux	
Agencements	5 ans
Mobilier	1 à 5 ans
Travaux	
Matériel et outillage	
Matériel	3 à 5 ans
Outillage	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	2 à 5 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres immobilisations financières :
Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, y compris les commissions sur les achats de marchandises.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription non-proratisée :

Les subventions d'exploitations reçues sont enregistrées en produits dès qu'elles sont octroyées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour remise en état de site. pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées

Sur les provisions pour risque de change :

- sur les créances en devises.
- sur les dérivés de change en position ouverte isolée.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 591 112	41 702	1 549 410
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...		6 240		6 240
Autres immobilisations corporelles		97 966	246	97 720
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		844 460	5 328	839 131

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres		57 818		57 818
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...		603		603
Autres		69 350	47	69 303
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

Au cours de l'exercice, la société a constaté une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles liée à la sortie de certains droits au bail post-clôture pour une valeur de 97 K€, sans contrepartie, répartie de la manière suivante :

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice
Dépréciation des immobilisations incorporelles	95 827
Dépréciation des immobilisations corporelles	1 286

Précisions sur les stocks et en-cours

Les stocks repris dans le cadre de la reprise de l'activité de SAS MINELLI ont été comptabilisés à la valeur d'acquisition indiquée dans le jugement du Tribunal de commerce de Marseille en date du 8 janvier 2024, augmentée de la quote-part des passifs repris, répartie au prorata des éléments de l'actif.
Ainsi, la valeur des stocks inscrite à l'actif s'élève à 1 177 K€ au jour de la reprise, contre une valeur réelle estimée à 6 858 K€ à la date de l'acquisition.

Les achats de marchandises de la période comprennent des commissions sur achats marchands pour un montant de 648 K€.

Une perte de stock de 27 437€, liée à la démarque inconnue, a été constatée sur l'exercice.

Dépréciations de l'actif circulant

Des provisions pour dépréciation des créances clients ont été constituées pour un montant de 248 K€.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	839 131	159 120		680 010
Clients douteux	282 987	282 987		
Autres créances clients	71 471	71 471		
Personnel et comptes rattachés	17 433	17 433		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	506 574	506 574		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	444 591	444 591		
Charges constatées d'avance	270 514	270 514		
TOTAL	**2 432 700**	**1 752 689**		**680 010**
Prêts accordés en cours d'exercice	424			
Rembours. obtenus en cours d'exercice	424			
Prêts et avances consentis aux associés				

Etats des créances à la clôture de l'exercice par échéances

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	270 514	
TOTAL	**270 514**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000	100,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000	100,00

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital		100 000			100 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice			3 701 711		-3 701 711
TOTAL		**100 000**	**3 701 711**		**-3 601 711**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice
Provision R&C pour litiges		65 285		65 285
Provision pertes de changes		34 059		34 059

Ce tableau correspond aux provisions pour risques et charges

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de...				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 297 556	4 094 962	3 202 593	
Personnel et comptes rattachés	622 260	622 260		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	886 532	448 831	437 701	
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	866 177	436 507	429 669	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	162 121	162 121		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...	7 103	7 103		
Groupe et associés	2 037 000			2 037 000
Autres dettes	50 148	50 148		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**11 928 897**	**5 821 932**	**4 069 963**	**2 037 000**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contracté...				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Ventes de marchandises	21 199 961	47 606	21 247 567
Produits accessoires autres	49 203		49 203
TOTAL	**21 249 164**	**47 606**	**21 296 770**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	562 982	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	503 703	
Personnel - Autres charges à payer	91 737	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	198 534	
État - Charges à payer	155 573	
TOTAL	**1 512 529**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Néant		
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 115 230 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des comptes : 44 000 euros,

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 71 230 euros.

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
Néant		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
Néant		
TOTAL		

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
Dépôts de garantie	134 256					134 256	
TOTAL	**134 256**					**134 256**	
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagements retraite	476 140					476 140	

Engagements en matière de dépôts de garantie :

Les dépôts de garantie (DG) non encore reconstitués au 28/02/2025 constituent un engagement hors bilan de la société, directement issu du jugement rendu le 09/01/2024 dans le cadre de la reprise partielle d'activité et des baux commerciaux transférés.
Le solde restant à reconstituer, soit 134 255,78 € HT, n'est pas comptabilisé dans les comptes de l'exercice clos, mais demeure un engagement ferme de la société.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite :

La convention collective applicable à la société prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière, ainsi qu'un dispositif de reconnaissance lié à l'attribution de la médaille du travail.
Aucun accord spécifique n'a été conclu en complément de ces dispositions conventionnelles.
Les indemnités de départ à la retraite et les droits économiques associés aux médailles du travail constituent des engagements hors bilan, résultant d'obligations liées à l'activité poursuivie par la société.
Ces engagements ne sont pas constatés sous forme de provisions dans les comptes à la clôture.
Le montant des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite a été estimé selon une approche simplifiée, fondée sur la situation individuelle des salariés à la date d'arrêté des comptes, et il s'élève à 476 140€.

Méthodologie et hypothèses retenues :
Le calcul des engagements repose sur l'application stricte des règles prévues par la convention collective, sur la base de la rémunération mensuelle brute en vigueur à la date d'arrêté, selon les modalités suivantes :
• pour les quatre premières années d'ancienneté, l'indemnité est calculée à hauteur de 1/10 de mois de salaire brut mensuel par année ;
• au-delà de quatre années d'ancienneté, l'indemnité est calculée à hauteur de 1/4 de mois de salaire brut mensuel par année ;
• le montant total de l'indemnité est plafonné à six mois de salaire brut mensuel.
L'indemnité brute théorique est déterminée sans projection des salaires futurs et sans actualisation financière.
Conformément à l'approche retenue :
• aucune projection salariale n'est réalisée,
• aucune actualisation n'est appliquée,
• les charges sociales patronales ne font pas l'objet d'un calcul spécifique,
• aucune hypothèse de rotation du personnel n'est intégrée,
• aucune table de mortalité n'est utilisée.

Afin de tenir compte du caractère non exigible à court et moyen terme de ces engagements et dans un souci de prudence, une décote forfaitaire de 50 % est appliquée au montant brut ainsi déterminé.

Cette méthode permet de fournir une estimation prudente, cohérente avec les règles conventionnelles, et adaptée aux besoins de l'analyse financière présentée.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	7	38	45
Non-cadres	4	20	24
Employés	17	117	134

Docusign Envelope ID: 869D1258-C567-4D35-A3B3-155780C5DDBD

BM&A

11 rue de Laborde • 75008 Paris
+33(0)1 40 08 99 50 • www.bma-groupe.com

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
RCS Paris 348 461 443